



Madame le Maire
35 place des Trolles
38410 Chamrousse

Copies
Monsieur le Président
Communauté de communes du Grésivaudan
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles cedex

Monsieur le Président
SMMAG
3 rue Malakoff
38000 Grenoble

Objet : Nécessité des navettes gratuites

Madame le Maire,

Chamrousse bénéficie de deux routes d'accès ce qui est un atout, mais aussi une source de pollution en ouvrant des facilités aux véhicules individuels des vallées côté DRAC et bassin Chambérien, comme aux bassins grenoblois, voironnais ou lyonnais. Les transports sont un point qui pèse lourd dans le bilan carbone de Chamrousse comme ailleurs. C'est aussi créateur de problèmes de stationnement dans la commune. C'est pourquoi l'ADHEC incite fortement l'ensemble des personnes, habitants ou touristes, à utiliser les transports en commun.

Chamrousse, contrairement aux autres stations de l'Isère, n'est pas organisée autour d'un cœur de village mais est constituée de quatre pôles : Chamrousse 1650 (Recoin), Chamrousse 1750 (Roche Béranger), Bachat Boulloud (le domaine de l'Arselle), l'Arselle. Nous pourrions y associer un lieu particulier celui de Casserousse.

Pour rendre incontournable l'utilisation des transports en commun il est indispensable d'avoir une liaison entre les différents pôles par des navettes gratuites qui relient les arrêts de bus aux différents pôles afin de se rendre d'un point à un autre de la station pour assumer les activités essentielles de la vie quotidienne, comme en hiver pour pouvoir se rendre du bus aux équipements des remontées mécaniques.

Comment imaginer la personne ou une famille descendant du bus avec leurs bagages ou sac sur le dos et skis sur l'épaule venant passer la journée, le week-end, ou vacances ou simplement habitant et travaillant dans la vallée rejoindre son habitation ? Si ces navettes n'existent pas chacun prendra sa voiture pour se faciliter la vie .

Nous avons appris que ces navettes gratuites risquaient de ne plus exister à partir de cet hiver. Elles font partie totalement des lignes de transport reliant les vallées à la commune de Chamrousse. D'une part que ce soit la communauté de communes du Grésivaudan ou la Métro et le SMMAG toutes ces structures ont un objectif environnemental. Elles ont donc chacune un intérêt à ce que ces navettes poursuivent leur existence pour inciter les voyageurs à utiliser les transports en commun. D'autre part la commune de Chamrousse est saturée par les automobiles qui posent un réel problème de stationnement compte tenu de son espace restreint.

Avec le COVID bon nombre ont découvert la montagne comme lieu de respiration. Construisons tous des lieux de respect de la nature, contribuons à inciter chacun à son niveau à développer un service de transport en commun qui réponde aux besoins de leurs utilisateurs et à la protection de l'environnement.

L'ADHEC demande aux communautés de communes et au SMMAG de poursuivre leur activité en ce sens . Nous vous demandons, Madame le Maire, de porter auprès de ces structures la nécessité pour Chamrousse de leur collaboration et de leur investissement indispensables à la vie de notre commune.

Veuillez croire, Madame le Maire, à nos respectueuses salutations.

A Chamrousse le 24 avril 2024

A.Hugonin
Présidente



Adresse : ADHEC association reconnue d'intérêt général au titre de la protection de l'environnement.
34 chemin des épilobes 38410 Chamrousse
Adresse mail : adhec38@gmail.com Téléphone : 04 76 25 26 27/06 87 54 57 08
Site WEB : ww.chamrousseenvironnement.info
Page FB : Chamrousse environnement